



**RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
RETURN BIDS TO:**

Agence Parcs Canada, Unité de réception des soumissions
Services nationaux de passation de marchés
220, 4e Avenue S.E., bureau 720
Calgary AB T2G 4X3

**RÉVISION 001 À UNE
DEMANDE DE PROPOSITION**

**REVISION 001 TO A
REQUEST FOR PROPOSAL**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de la soumission demeurent les mêmes.

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the bid remain the same.

Bureau de distribution - Issuing Office :
Agence Parcs Canada
Services nationaux de passation de marchés
220, 4e Avenue Sud-Est, bureau 720
Calgary AB T2G 4X3

Sujet - Title : Installations d'hébergement saisonnier pour le personnel – Parc national Jasper	
N° de l'invitation - Solicitation No. : 5P420-19-0426/A	Date : 25 février 2020
Amendment No. - N° de modification : 001	
N° de référence du client - Client Reference No. : n/a	
N° de référence du SEAG GETS Reference No. : PW-20-00905340	
L'invitation prend fin - Solicitation Closes : À - at : 14 :00 Le - on : 10 mars 2020	Fuseau horaire - Time Zone HAR
F.A.B. - F.O.B. : Usine - Plant : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre – Other : <input type="checkbox"/>	
Adresser toutes demande de renseignements à - Address Enquiries to: Kirsten Sage	
N° de téléphone Telephone No. : 587-436-5795	N° de télécopieur Fax No. : 1-866-246-6893
Courriel - Email Address : Kirsten.sage@canada.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction - Destination of Goods, Services, and Construction : Voir ici	
À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE - TO BE COMPLETED BY THE BIDDER	
Nom du fournisseur/de l'entrepreneur - Vendor/ Firm Name :	
Adresse - Address :	
N° de téléphone - Telephone No. :	N° de télécopieur - Fax No. :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) - Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/ Firm (type or print):	
Signature :	Date :

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0426/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Installations d'hébergement saisonnier pour le personnel – Parc national Jasper

Modification 001

Cette modification vise à :

- A. Réponse aux questions des soumissionnaires ; et
- B. Modifier l'annexe A – Énoncé des travaux.

Les soumissionnaires **DOIVENT** présenter leur soumission conformément à la version modifiée de l'annexe A – Énoncé des travaux qui figurent dans les présentes.

A. Réponse aux questions des soumissionnaires

- Q1.** La demande de propositions stipule que les soumissions qui ne satisfont pas aux exigences ne recevront aucune autre évaluation. Est-ce que l'APC évaluerait une soumission qui s'écarte légèrement des exigences?
- R1.** Toutes les propositions doivent satisfaire aux exigences de l'annexe A – Énoncé des travaux, y compris les ratios minimaux. Toutes les propositions doivent satisfaire aux exigences de l'annexe H – Évaluation technique, y compris en ce qui a trait au plan de disposition des roulottes sur le site qui démontre que les distances entre les roulottes sont conformes au *Code national du bâtiment*. La configuration exacte des roulottes est laissée à la discrétion du soumissionnaire à la condition qu'elle respecte toutes les exigences minimales.
- Q2.** Les chambres doivent être individuelles avec une salle de bains partagée. Est-ce exact?
- R2.** Oui, se reporter à l'annexe A – Énoncé des travaux pour les ratios minimaux de personnes par salle de bains.
- Q3.** Avez-vous besoin d'une table de chevet pour chaque lit ou seulement le lit avec un matelas recouvert d'une housse?
- R3.** Oui, l'APC a besoin d'une table de chevet pour chaque lit. Voir la modification de l'annexe A – Énoncé des travaux ci-dessous.
- Q4.** Connaissez-vous la proportion d'hommes et de femmes qui utiliseront le camp? Devons-nous supposer 50 % chacun?
- R4.** Cette question n'est pas pertinente, car toutes les roulottes seront mixtes. Voir la modification à l'annexe A – Énoncé des travaux ci-dessous.
- Q5.** Est-ce chaque roulotte ayant des eaux noires ou grises doit être dotée d'un réservoir de rétention et d'une pompe pour déplacer ces eaux jusqu'au regard d'égout?
- R5.** Oui. Les eaux usées doivent toutes se rendre jusqu'au regard d'égout d'une manière qui limite les risques de déversements. Le regard d'égout est fait de fonte. La méthode privilégiée auparavant utilisait la gravité à la sortie des roulottes puis une série de pompes qui déplacent les eaux usées jusqu'au regard d'égout. L'eau est acheminée hors sol par un tuyau en plastique ABS noir de 1,5 pi; il faut privilégier le remplissage des réservoirs internes. Installations antérieures : l'alimentation en eau était raccordée au réservoir de rétention des roulottes. Le personnel remplissait les réservoirs manuellement en ouvrant un robinet à tournant sphérique. L'APC craint le manque de pression d'eau en périodes de pointe en cas de raccordement direct sans utilisation de réservoirs internes. L'APC craint également le gel des canalisations hors sol pendant la saison intermédiaire.
- Q6.** Est-ce que le personnel saisonnier de l'APC se chargera du nettoyage des installations?
- R6.** Oui.

N° de l'invitation - Sollicitation No. :
5P420-19-0426/A

N° de la modif. - Amd. No. :
001

Autorité contractante - Contracting Authority :
Kirsten Sage

N° de réf. du client - Client Ref. No. :
n/a

Titre - Title :
Installations d'hébergement saisonnier pour le personnel – Parc national Jasper

- Q7.** Est-ce que l'APC fournira le désinfectant pour les mains, le papier hygiénique, etc., pour les installations sanitaires?
R7. Oui.
- Q8.** Est-ce que l'APC fournit la literie, les serviettes, le savon à vaisselle, les serviettes à vaisselle, etc., pour le personnel?
R8. Le personnel doit fournir sa literie, ses serviettes et son savon à vaisselle. Les serviettes à vaisselle et les autres articles pour une cuisine fonctionnelle doivent être fournis par l'entrepreneur.
- Q9.** Une note indique de débrancher toutes les installations de buanderie. Qu'est-ce que l'APC demande en ce qui a trait aux installations de buanderie?
R9. Aucune installation de buanderie n'est requise. Si elles sont fournies avec les roulettes, elles doivent être débranchées.
- Q10.** Des téléviseurs à écran plat doivent être fournis dans les salons. Faut-il fournir des branchements à Internet, à un signal satellite ou aux communications?
R10. Non.
- Q11.** Est-ce que des permis sont requis de Parcs Canada ou de la Ville de Jasper pour l'installation du camp?
R11. Oui, un permis d'aménagement et un permis d'exploitation d'un commerce sont requis. Prière de communiquer avec le bureau de gestion immobilière du parc national Jasper pour en savoir plus.
- Q12.** Est-ce qu'il faut des bureaux, des salles d'atelier, de réunion ou de loisirs, ou des installations sportives autres que les salons adjacents aux cuisines?
R12. Seuls les salons sont requis.
- Q13.** Est-ce qu'il faut des prises de courant pour brancher les véhicules du personnel?
R13. Non.
- Q14.** Est-ce qu'il faut une alimentation de secours au cas où il y aurait une panne de courant?
R14. Non.
- Q15.** Quelle taille de réservoir d'eau est requise pour les salles de bains, douches, etc., pour répondre à la demande en période de pointe?
R15. La capacité est approximative et peut être combinée dans un réservoir. Environ 360 litres pour chaque toilette, lavabo et douche et environ 360 litres pour chaque cuisine.
- Q16.** Quelles sont vos pratiques ou procédures concernant l'usure par rapport aux dommages aux installations?
R16. L'APC s'attend à ce que l'usure normale raisonnable soit absorbée par l'entrepreneur. Parcs Canada réparera tout dommage délibéré ou en couvrira les coûts.
- Q17.** Le point 3.2.j de l'annexe A exige des appareils de climatisation muraux. Est-ce qu'un système à air forcé serait acceptable?
R17. Oui.
- Q18.** Le ratio pour les cuisines est de 1:6 – est-ce que cela signifie 1 cuisine pour 6 personnes?
R18. Oui.
- Q19.** Est-ce que le Canada autorise l'utilisation des installations sur le site hors saison?
R19. Non. La route n'est pas entretenue en hiver, et tous les services sont débranchés.
-

B. Modifier l'annexe A – Énoncé des travaux

- À l'annexe A – Énoncé des travaux, supprimer la section 3.4.2 Installations sanitaires au complet et la remplacer par ce qui suit :

INSÉRER

3.4.2 Installations sanitaires

- (a) Minimum d'une salle de bains pour trois personnes; nombre suffisant de toilettes à chasses, de douches et de lavabos. **Chaque salle de bains doit être autonome et équipée d'une douche, d'une toilette, d'un lavabo et d'une porte.**
 - (b) Bouches d'aération donnant sur l'extérieur.
 - (c) Ventilateurs de circulation d'air.
 - (d) Réservoir d'eau potable.
- À l'annexe A – Énoncé des travaux, supprimer la section 3.4.3 Roulottes-dortoirs au complet et la remplacer par ce qui suit :

INSÉRER

3.4.3 Roulottes-dortoirs

- (a) Chambres individuelles pouvant accueillir une seule personne.
- (b) Chambres pouvant être verrouillées à clé.
- (c) Réservoir d'eau potable.
- (d) Lits avec matelas recouverts d'une housse dans chaque chambre.
- (e) **Une table de chevet pour chaque lit.**
- (f) Bases de lit de moins de douze (12) ans.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.